



## Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Suivez le guide !

### 1 Suivez votre consommation

Grâce au suivi **e.quilibre** et à ses conseils, EDF vous accompagne pas à pas afin de suivre votre consommation et agir pour la réduire.

**Jusqu'à 7% d'économies**

### 2 Renouvelez vos équipements

Economisez sur le long terme en équipant votre logement avec des appareils électroménagers de classe A+++.

**Jusqu'à 12% d'économies**

### 3 Envisagez des travaux

Agir Plus vous aide à identifier les travaux qui vous permettraient de réaliser des économies.

### 4 Effectuez vos travaux avec Agir Plus

EDF vous accompagne dans le financement et les démarches de votre projet. Profitez également de la garantie d'un partenaire Agir Plus qualifié.

**Jusqu'à 70% d'économies**

### ENGAGEMENT N°8

## Vous informer des coupures pour ne pas être pris au dépourvu !

EDF investit pour améliorer la qualité du réseau électrique et diminuer le risque d'incident. Nous nous engageons à vous informer des coupures de courant programmées, sur notre site internet ou l'application EDF DOM & Corse.



Téléchargez l'application  
EDF DOM & Corse



## Nos conditions générales de vente évoluent

En particulier :

- Le remplacement du TPN par le « Chèque Energie » ;
- Les nouvelles conditions d'indemnisation automatique en cas de coupure longue ;
- Les nouveaux services : l'Espace client en ligne, l'application EDF Dom & Corse, e.quilibre, ...
- Les apports du compteur numérique : télé-relève des index, suivi de la consommation, facturation sur index réels ;
- La mise en conformité avec la loi RGPD



**En savoir + sur Agir Plus d'EDF ?  
Scannez-moi !**

Agir Plus contribue à maîtriser la demande en énergie et à accompagner la transition énergétique du territoire.



**Les nouvelles CGV  
entreront en vigueur**

le 1er juillet 2019  
En savoir plus

# LE CHÈQUE ÉNERGIE



Attribué sous conditions de ressources, le chèque énergie est une aide allouée par l'Etat pour régler les factures d'énergie du logement, dont les factures d'électricité. Il vous permet de bénéficier de protections associées à votre contrat EDF.

Pour vérifier votre éligibilité au dispositif : [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)  
 Pour utiliser votre chèque afin de régler une facture EDF :

- En ligne : [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)
- Par courrier :  
 EDF – TSA 81 401 – 87 014 LIMOGES CEDEX  
 (joindre une copie de votre facture)

Besoin d'aide ? [0805 204 805](tel:0805204805) service & appel gratuits

## Votre contrat à portée de clic

Votre satisfaction est notre priorité. C'est pourquoi nous avons mis à votre disposition un service **gratuit** : votre **espace client** en ligne.

Pour activer votre espace en ligne, munissez-vous de votre dernière facture et rendez-vous sur :

<https://corse.edf.fr/>

Retrouvez-y tous nos services en quelques clics :

- Gestion de votre contrat
- Relève
- Paiement
- E-facture
- Mensualisation
- E.quilibre

## Optez pour la mensualisation Pour mieux maîtriser votre budget

<https://corse.edf.fr/>

Les deux principes de la mensualisation :



Vous êtes prélevé(e) à la date de votre choix.



Vous êtes prélevé(e) du même montant pendant 10 mois.

Ce service est entièrement personnalisé. Votre mensualité est calculée grâce à vos consommations passées.



## Pour vous tenir informé(e) des coupures programmées, il est impératif de nous fournir vos informations de contact.

Référence pour tout contact : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Pour cela, vous pouvez nous retourner le coupon ci-dessus :

Par votre **espace client**, rubrique  
« Mon compte internet »

Par **courrier** à l'adresse suivante :  
 Agence clientèle Particuliers et Professionnels  
 Rue Marcel Paul - 20 407 Bastia Cedex

Par **e-mail** :  
[edf-corse-clientele@edf.fr](mailto:edf-corse-clientele@edf.fr)

